



**Politiques de collaboration civique et participation citoyenne en Guinée
"Civic collaboration policies and citizen participation in Guinea"**

NAKOU Zinsou Daniel

Université Julius NYERERE de Kankan, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Mention: Sciences de Gestion, Guinée

ZOUMANIGUI Diarra

Université Julius NYERERE de Kankan, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Mention: Sciences de Gestion, Guinée

TRAORE Ibrahima

Université Julius NYERERE de Kankan, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Mention: Sciences de Gestion, Guinée

SIMEN NANA Serge Francis

Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Ecole Supérieure Polytechnique, Mention: Sciences de Gestion, Sénégal

Abstract: This article explores citizen engagement in Kankan, Guinea, focusing on the municipality's civic collaboration policy. It presents an approach to collaborative governance of common goods, emphasizing the importance of citizen involvement and transparency. This qualitative research involved analyzing municipal documents, observing information systems, and conducting interviews with experts. The results reveal that civic collaboration manifests in various ways in terms of communication and highlight the importance of inclusivity in local public engagement, with digital media playing a crucial role in citizen participation and the enhancement of civic practices. Concerns remain regarding the risk that this method may replace more active participation and reduce political conflicts. While civic cooperation may increase citizens' trust in their authorities, it raises questions about the true nature of this participation.

Keywords: Inclusion, local citizen participation, civic cooperation strategy, digital tool, Guinea.

Résumé: Cet article explore l'engagement citoyen à Kankan, en Guinée, en mettant l'accent sur la politique de collaboration civique de la municipalité. Il présente une approche de gouvernance collaborative des biens communs, en insistant sur l'importance de l'implication des citoyens et de la transparence. Cette recherche, de nature qualitative, a consisté en l'analyse de documents municipaux, l'observation de systèmes d'information et la réalisation d'entretiens avec des experts. Les résultats révèlent que la collaboration civique se manifeste de manière variée en termes de communication et soulignent l'importance de l'inclusivité dans l'engagement public local, avec les médias numériques jouant un rôle essentiel dans la participation citoyenne et l'amélioration des pratiques civiques. Des préoccupations demeurent concernant le risque que cette méthode remplace une participation plus active et réduise les conflits politiques. Bien que la coopération civique puisse accroître la confiance des citoyens envers leurs autorités, elle soulève des questions sur la véritable nature de cette participation.

Mots-clés: Inclusion, participation citoyenne locale, stratégie de coopération civique, outil numérique, Guinée.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.14993320>

1 Introduction

La participation est un enjeu clé dans les débats internationaux depuis les années 1990, axé sur trois aspects : la relation entre démocratie représentative et délibérative, l'autonomisation des citoyens dans l'élaboration des politiques (Dalton, 2008 ; Moïni, 2012), et l'influence des médias numériques sur de nouvelles formes de participation (Bartoletti & Faccioli, 2013 ; Carpentier, 2011). Cependant, ce contexte est également marqué par un sentiment croissant de désengagement politique et un déficit démocratique (Rosanvallon, 2011).

Aujourd'hui, l'on assiste à l'essor des initiatives d'engagement civique, classées en deux catégories : les approches descendantes, qui se concentrent sur de nouvelles méthodes de gouvernance et l'inclusivité, et les approches ascendantes, émanant des citoyens en collaboration avec des institutions. Les approches descendantes, appelées « engagement public », peuvent être interprétées de deux manières : comme une expression de la politique néolibérale visant à réduire les dépenses publiques et à promouvoir la privatisation, ou comme une illustration du « gouvernement ouvert », qui met l'accent sur l'écoute et la participation des citoyens (Dahlgren, 2014 ; OCDE, 2009). Ce qui souligne un désenchantement croissant envers la politique et une perte de confiance du public envers les institutions, perçues comme incapables de répondre aux attentes des citoyens (Coleman & Blumler, 2009 ; Dahlgren, 2015). Dans ce contexte, il se concentre sur des initiatives d'engagement public en Guinée, où une collectivité territoriale décentralisée adopte la « gouvernance collaborative » des biens communs. Ces initiatives établissent un partenariat innovant entre les administrations publiques et les citoyens, visant à développer et gérer des biens d'intérêt public pour améliorer la qualité de vie urbaine. Les pratiques de communication, qu'elles soient en personne ou numériques, jouent un rôle crucial dans le développement de nouvelles formes de socialité et de communautés (Hampton & Wellman, 2003). La recherche sur les communautés numériques, depuis les premiers réseaux jusqu'à l'impact d'Internet et des médias sociaux, souligne cette évolution (Hampton, 2016).

Cette recherche traite une nouvelle forme d'engagement public, en analysant son écosystème de communication et ses effets sur la participation citoyenne. Elle souligne l'importance de l'autonomisation des citoyens et de leur implication, tout en notant que la gouvernance collaborative nécessite l'expérimentation de pratiques civiques innovantes (Dahlgren, 2009).

L'étude de cas porte sur la ville de Kankan, un exemple avancé de gouvernance collaborative des biens communs en Guinée. Cette initiative, pionnière dans le pays, a permis d'évaluer ses succès et d'envisager son expansion dans d'autres villes. La collaboration citoyenne pour la préservation des biens communs est jugée cruciale au niveau national.

Plusieurs municipalités guinéennes, après Kankan, ont instauré des réglementations sur la gouvernance collaborative, tandis que d'autres sont en phase d'adoption. Cet article examine ces initiatives, en mettant en lumière leur potentiel et les défis pour l'administration publique. Il souligne également l'importance de l'autonomisation des citoyens et de leur participation, ainsi que le rôle crucial de l'inclusivité pour favoriser la démocratie participative. Enfin, il aborde l'impact des communications et des médias numériques dans ce processus.

La littérature souligne que la confiance et l'efficacité politique (Coleman et al., 2008) sont des éléments essentiels influençant l'efficacité des outils numériques destinés à encourager l'engagement du public (Firmstone et Coleman, 2015).

En effet, cet article explore l'impact des politiques de collaboration civique sur la participation des citoyens en Guinée, en analysant comment ces politiques modifient et influencent cette participation. En prenant en considération ces éléments, nous abordons la question de recherche suivante : De quelle manière les politiques de collaboration civique redéfinissent-elles ou influencent-elles la participation des citoyens en Guinée ?

Afin de répondre à cette question de recherche, nous synthétisons les résultats des travaux antérieurs traitant notre problématique (1). La démarche méthodologique adoptée pour la réalisation de la recherche est ensuite abordée (2). Enfin, les résultats sont exposés (3) et discutés au regard de la littérature antérieure (4) pour déboucher sur les implications de cette recherche.

2. Revue de littérature

2.1. Gouvernance et démarches participatives à l'échelle mondiale

Cette sous-section aborde la gouvernance mondiale et l'importance des démarches participatives. Elle souligne que la participation des citoyens et des parties prenantes est essentielle pour une prise de décision efficace et inclusive. Les initiatives participatives favorisent la transparence, renforcent la légitimité des décisions et permettent de mieux répondre aux besoins des populations. En intégrant divers points de vue, ces démarches contribuent à une gouvernance plus démocratique et durable à l'échelle mondiale.

Dans l'élaboration et la gestion des politiques publiques, les concepts tels que la participation citoyenne, la collaboration et l'inclusion, revêtent une importance capitale. Introduits il y a plus de 20 ans, ces concepts visent à renforcer l'engagement des citoyens, bien que leur application diffère selon les contextes (Coudry, 2010). Le texte décrit les étapes essentielles d'un processus conforme à la réglementation européenne, tout en fournissant des résumés d'analyses importantes pour offrir une compréhension globale du sujet.

Dans les années 2000, la législation de l'Union européenne a souligné l'importance de la consultation publique pour une gouvernance efficace et démocratique. Elle met l'accent sur la "démocratie électronique", qui inclut l'inclusion sociale, l'accès à l'information et la participation citoyenne, englobant des actions telles que la sélection des candidats, les initiatives citoyennes, les référendums, les pétitions et la formation de groupes informels. Le concept évoque l'engagement des citoyens et leurs modes d'association dans les processus décisionnels, notamment à travers des tables rondes de consultation, la planification urbaine participative et la budgétisation participative.

L'accent sur la participation citoyenne découle de l'évolution des politiques gouvernementales vers un modèle de gouvernance caractérisé par la collaboration entre acteurs étatiques et non étatiques, au sein de réseaux décisionnels mixtes public-privé, et par des processus d'engagement civique (Mayntz, 1998).

L'expansion des technologies de l'information et de la communication (TIC) a amélioré les interactions entre institutions et citoyens, facilitant l'accès à l'information et renforçant la sensibilisation aux droits des citoyens (Chadwick, 2009). Cela permet aux citoyens d'agir à la fois comme consommateurs et créateurs d'informations, favorisant ainsi un modèle de gouvernance ouvert et participatif.

L'Union européenne a lancé des initiatives législatives, telles que le Plan D pour la Démocratie, Dialogue et Débat, pour établir un gouvernement ouvert (Commission de la Communauté européenne, 2005). Ces initiatives cherchent à engager les citoyens dans une participation consultative, les informant sur le rôle de l'Europe et tenant compte de leurs attentes et préoccupations pour les actions à venir. Le gouvernement ouvert, récemment évoqué dans des documents officiels, se concentre sur la transparence, la participation et la collaboration. Ces principes visent à renforcer la responsabilité, à encourager l'implication du public et à améliorer l'efficacité des administrations grâce à des partenariats entre divers niveaux de gouvernement et le secteur privé. L'initiative, associée à la réutilisation des données ouvertes, cherche à optimiser les administrations publiques en réduisant les coûts, en comblant les lacunes et en augmentant la crédibilité des institutions.

L'objectif principal est de diminuer la défiance des citoyens envers les institutions européennes et d'augmenter le nombre de votants aux élections européennes. Ce type d'implication doit être stimulé par les institutions et repose principalement sur la diffusion d'informations et la consultation technique sur des problèmes explicites aux partenariats avec les associations civiques les ouvre à la possibilité d'une confrontation au-delà de la simple approche d'écoute.

L'objectif principal est de diminuer la méfiance des citoyens envers les institutions de l'UE et d'encourager la participation aux élections européennes. Cela implique une meilleure diffusion d'informations et des consultations sur des enjeux spécifiques, tout en limitant les initiatives citoyennes. Le document prévoit un flux d'informations accru sur les actions institutionnelles et une volonté d'écoute des différents publics, mais note l'absence de procédures claires pour intégrer les avis des citoyens. Selon Firmstone et Coleman (2015), l'approche discutée est désignée comme « engagement informationnel ». Dahlgren (2015) note que la sphère publique de l'UE est davantage influencée par des relations de pouvoir que par des questions de communication. L'implication de la société civile se limite souvent à quelques grandes associations qui participent à des négociations discrètes, et ces acteurs semblent convenir que la transparence et le débat ouvert ne sont pas souhaitables (Dahlgren, 2015, p.11).

2.2. Engagement citoyen, participation et action communautaire

L'engagement citoyen, la participation et l'action communautaire sont des concepts interconnectés qui soulignent l'importance de l'implication des individus dans la vie de leur communauté. L'engagement citoyen fait référence à la volonté des citoyens de s'investir dans des activités qui visent à améliorer leur environnement social et politique. La participation implique la prise de part active dans des initiatives locales, tandis que l'action communautaire se concentre sur des efforts collectifs pour résoudre des problèmes communs. Ensemble, ces éléments favorisent la cohésion sociale, renforcent la démocratie et contribuent au développement durable des communautés.

L'analyse des processus d'innovation dans le gouvernement public souligne l'expérimentation de la démocratie délibérative, notamment via la consultation publique. Toutefois, des recherches, telles que celles de Bobbio et Pomatto (2007), révèlent un manque de diversité dans les scénarios des arènes délibératives en Guinée, tant en termes de méthodes que d'impact sur l'autonomisation des citoyens. Cependant, des critiques sur les démarches d'inclusion soulignent deux problèmes principaux : i) la préférence pour des citoyens actifs et instruits (Dahlberg, 2001 ; Norris, 2002), et l'oubli des personnes marginalisées, souvent en raison d'un manque de capital culturel et de compétences (Chadwick, 2009 ; Margetts & Dunleavy, 2002). Cela risque d'exclure les individus vulnérables et d'aggraver les inégalités entre citoyens (Coleman & Firmstone, 2014 ; Dahlgren, 2015) ; ii) les institutions de consultation manquent souvent d'engagement à intégrer les résultats dans les politiques publiques (Coleman et Blumler, 2009), ce qui peut entraîner une « pseudo-participation » visant à contrôler l'engagement civique dans un espace limité (Rogers, 2004 ; Wright, 2006). Cela renforce la méfiance des citoyens envers ces institutions et diminue l'importance de la participation civique (Coleman et al., 2008).

Ainsi, cet article examine comment les méthodes de participation descendante influencent la culture civique et le sentiment d'appartenance des citoyens. Il met en avant l'évolution de la citoyenneté, influencée par les identités variées des individus. Coleman et Blumler (2009, p.5) introduisent le concept de citoyenneté affective, axé sur les émotions telles que l'appartenance, la loyauté et la solidarité. Cependant, Dahlgren (2009) distingue deux types de citoyenneté : la citoyenneté légale et politique, ou citoyenneté reçue, qui dépend de l'État, et la citoyenneté acquise, qui émerge des luttes et de l'engagement social. La citoyenneté reçue constitue une base pour la citoyenneté acquise, et l'identification en tant que citoyen encourage l'activisme civique.

Bennett (2008, p.1) affirme que la démocratie n'est pas assurée, tandis que Dahlgren (2009) suggère de redéfinir le concept de démocratie en prenant en compte les motivations de l'engagement citoyen, car les définitions classiques paraissent incomplètes. Dahlgren (2009) souligne l'impact des opinions, souvent influencées par des stéréotypes, sur les citoyens. L'étude de Moss et Coleman (2014) sur la démocratie électronique distingue quatre types de citoyenneté : le citoyen délibératif, engagé dans des discussions ; le citoyen moniteur, qui évalue les politiques ; le citoyen en un clic, qui soutient des pétitions ; et le citoyen participant au crowdsourcing, incarnant la « sagesse des foules ».

Les initiatives d'e-démocratie suscitent des critiques, car de nombreuses institutions locales voient encore les médias numériques comme de simples outils d'information, privilégiant les interactions en personne pour la participation citoyenne. Cependant, ces médias sont cruciaux pour redéfinir l'engagement des citoyens dans les politiques locales (Firmstone & Coleman, 2015). Le conseil municipal de Kankan en Guinée en est un exemple, investissant dans les médias numériques pour favoriser une collaboration active avec les citoyens, dépassant ainsi un simple engagement informatif (Coleman & Firmstone, 2014).

2.3. Gouvernance participative pour la protection des biens communs et de l'agenda numérique : étude de cas de Kankan dans le contexte guinéen

Cet article traite de la gouvernance participative à Kankan, en Guinée, comme un moyen de protéger les biens communs et de favoriser un agenda numérique. Il souligne l'importance de l'implication citoyenne dans la prise de décision pour une gestion efficace des ressources et l'intégration des technologies numériques dans la communauté. L'étude de cas met en avant les défis et les opportunités de cette approche participative dans le contexte guinéen. Autrement, l'expérience guinéenne en gouvernance participative (collaborative) des biens communs urbains met en lumière des enjeux liés à la participation citoyenne et aux technologies numériques, tout en apportant des éléments nouveaux et significatifs à considérer.

Le nouvel article 3 du code des collectivités locales met en avant l'importance de la participation citoyenne dans la démocratie locale, en soulignant que les régions et communes doivent encourager cette implication et refléter la diversité. La section 4 traite de l'information et de l'engagement des habitants, affirmant que le droit des citoyens à être informés et consultés sur les décisions les concernant est crucial pour la libre administration des collectivités locales, un principe fondamental de la démocratie locale. Le même article indique que la loi fixe des exigences minimales pour l'information et la participation des citoyens dans l'administration locale, tout en laissant la possibilité aux administrations d'en faire plus. Il stipule que les séances du conseil communal doivent être publiques (Article 119) et qu'un temps de parole est réservé aux citoyens (Article 120). Par ailleurs, chaque citoyen ou contribuable a le droit de consulter et de reproduire les documents de la commune, à ses frais (Article 129).

La gouvernance participative est fondamentale à tous les niveaux et nécessite des dispositifs institutionnels et réglementaires pour optimiser les services urbains. Elle implique gestion et délibération, en mettant l'accent sur le cadre législatif et les mécanismes décisionnels. La participation des acteurs publics et privés est essentielle pour mobiliser les ressources nécessaires aux investissements et au développement. Ainsi, le conseil municipal de Kankan a adopté un règlement pour favoriser la coopération entre les citoyens et l'administration dans la protection des biens communs urbains. Il incite les citoyens à prendre des initiatives autonomes, en soulignant le principe de « subsidiarité horizontale » pour mener des actions d'intérêt général (Constitution guinéenne, 1990). La

municipalité de Kankan a mis en place un « Contrat de collaboration » pour encadrer la coopération entre citoyens et administration concernant les biens communs urbains. Ce contrat précise les responsabilités de chaque partie, en tenant compte de l'organisation en quartiers qui affecte la participation civique. Cette initiative s'inscrit dans l'agenda numérique guinéen de 2040, visant à renforcer l'engagement local. L'agenda numérique de Kankan a prospéré grâce à un environnement local favorable, malgré des défis nationaux. Dans les années 1990, la municipalité de Kankan a lancé une politique innovante pour promouvoir l'alphabétisation, devenant la deuxième ville de Guinée à créer un réseau civique. Elle a ensuite modernisé ce réseau en établissant des services municipaux en ligne et un espace civique numérique.

Le Règlement de Kankan est un modèle en Guinée en raison de son adoption précoce et de son application efficace. Son succès réside dans sa complémentarité avec d'autres politiques récentes favorisant la participation citoyenne, notamment la réforme des quartiers urbains et l'agenda numérique.

3. Choix méthodologique et justification

Cette section traite des défis liés à la participation citoyenne et à l'écologie de la communication dans l'administration publique, en s'appuyant sur des témoignages de fonctionnaires et des observations du processus d'engagement du public. L'étude analyse également des documents municipaux et observe quatre systèmes d'information et de gestion des ressources humaines.

Cette recherche s'inscrit dans le courant épistémologique interprétativiste qui est un cadre épistémologique adapté pour comprendre l'implication citoyenne à Kankan, en Guinée, en mettant l'accent sur la politique de collaboration civique de la municipalité. Car, dans une démarche interprétativiste, tous les moyens permettant de recueillir les points de vue des acteurs et les analyser selon notre grille peuvent être utiles. Il s'agit en général d'outils qualitatifs (Roussel et Wacheux, 2005). Notre recherche choisit donc d'accéder à cette connaissance en s'intéressant au vécu des citoyens de la municipalité de Kankan. En concevant l'identification d'une opportunité comme une tâche cognitive subjective, seule son extériorisation à travers le langage, les symboles et les mythes permet de cerner cette réalité (Morgan et Smircich, 1980). Le produit discursif est alors le matériel empirique à analyser dans cette recherche. Ce sont les interprétations fournies par les individus qui nous permettent de donner une lecture du phénomène social. A cet effet, la méthode qualitative nous paraît être l'approche la plus adaptée à notre objectif de création de connaissance. Puisque, le processus de recherche qualitative permet de comprendre les raisons pour lesquels un événement survient et comment il survient (Wacheux, 1996). Les données qu'elle produit prennent une forme discursive avec une signification immédiate (Mucchieli, 2012). Hlady-Rispal (2002) évoque la méthode qualitative comme permettant d'explorer en profondeur un phénomène, de comprendre sa structure et d'identifier le rôle du contexte sur son fonctionnement. Les raisons qui nous ont amenés à retenir cette méthode sont principalement de deux ordres : la recherche de flexibilité et la prise en compte de la subjectivité des personnes interrogées (Baumart et Ibert, 2003). En effet, l'étude qualitative donne la possibilité au chercheur de modifier ses questions en fonction des individus qu'il a en face et des situations qui se présentent à lui. Cette flexibilité permet, surtout pour un domaine relativement mal connu comme les stratégies organisationnelles en lien avec la vulnérabilité des organisations, d'appréhender la question sur ses moindres aspects, même ceux auxquels le chercheur n'a pas pensé avant d'entamer son étude. Aussi, une étude de perception est-elle avant tout un recueil de données subjectives. Nous recherchons chez les individus interrogés des ressentis personnels qui traduisent leur vision propre. La recherche qualitative ne se résume donc pas à des techniques de collecte simple d'informations (Morgan et Smircich, 1980). Les auteurs pensent que dans son fondement, il s'agit d'une démarche d'accès à la connaissance qui consiste à connaître la vraie composition d'une réalité sans faire de proportions. Selon Thietart et coll. (2007), la réalisation d'une recherche qualitative dans le cadre d'une analyse longitudinale peut conduire à « des quantités de documents impressionnantes pouvant prendre la forme des retranscriptions d'observations, de documents recueillis dans l'organisation étudiée, etc. ». Le qualitatif, c'est lorsque le chercheur renonce aux bases de données et expérimentations en laboratoire pour aller au contact des individus afin de comprendre leur réalité sociale (Dumez, 2011). Les individus ne sont pas uniquement des facteurs ou des variables statiques dans l'environnement. Ils pensent, agissent intentionnellement en situation suivant le sens subjectif qu'ils affectent aux choses et interagissent.

Cependant, six entretiens ont été menés avec des experts, notamment des fonctionnaires municipaux, sur un règlement concernant la collaboration civique et le développement d'une plateforme digitale. Les participants provenaient de divers secteurs, tels que les affaires institutionnelles et la communication, et incluaient un consultant externe. La perspective des élus a également été considérée comme essentielle. Des chercheurs ont participé à deux réunions publiques où des conseillers municipaux ont présenté les politiques de collaboration civique et le réseau civique, en rapport avec l'agenda numérique. Ainsi, nous analysons la perception des citoyens dans la prochaine phase de cette recherche.

4. Résultats

Cette section aborde les résultats liés aux nouvelles modalités et contraintes de participation dans la collaboration citoyenne, en soulignant l'importance de l'écologie de la communication dans ce processus.

4.1. Nouvelles formes et limites de participation dans la collaboration civique

À Kankan, le nouveau Règlement prend en compte les préoccupations de la population, répondant ainsi aux attentes d'une communauté active. L'afflux de personnes lors de l'ouverture du service témoigne de son adéquation avec les besoins sociaux. Comme l'a souligné un agent public, « *Si vous constatez qu'il existe un besoin et que, dès que vous ouvrez la porte, vous remarquez que votre salle se remplit de personnes, cela ne peut que signifier que le moment était idéal pour satisfaire ce besoin social* » (Chef du Secteur Affaires Institutionnelles et Districts).

L'Office de simplification administrative et de promotion de la citoyenneté active, établi à Kankan, a soutenu plusieurs projets via des appels publics pour les associations civiques. L'adoption d'un Règlement sur la collaboration civique a favorisé une plus grande participation citoyenne, incluant des individus et des groupes informels. Le responsable de la citoyenneté active indique que le Règlement a clarifié et structuré des formes d'activisme civique auparavant ambiguës, rendant leur mise en œuvre plus concrète. Il souligne également que ce Règlement a favorisé l'engagement des citoyens, qu'ils soient individuels, associatifs ou informels, dans la définition des « biens communs urbains » et dans l'élaboration de collaborations pratiques.

La municipalité a mobilisé des citoyens à l'aide d'outils administratifs adaptés, impliquant différents groupes sociaux selon leurs besoins. Bien qu'il n'y ait pas d'inégalités notables entre les quartiers et les catégories sociales, la participation varie en fonction de l'engagement des présidents de district dans la promotion de la collaboration civique. Ainsi, le responsable de la citoyenneté active indique que des groupes se sont formés pour collaborer avec la municipalité, mais que cela a été difficile au départ en raison de la nécessité de créer une association, jugée comme une tâche lourde.

Un autre point important à souligner est l'indétermination du concept de « biens communs urbains » et des formes de collaboration citoyenne. Le Règlement et le document municipal mentionnent des domaines de coopération de manière non exhaustive, en se limitant à des exemples tels que l'entretien et la gestion partagée des espaces publics, la promotion de l'innovation sociale, et l'encouragement de la créativité urbaine et numérique. Cela a conduit à une prise de conscience de l'autonomie des citoyens pour encourager l'innovation sociale et la créativité. Les idées des citoyens, souvent surprenantes, dépassent les attentes lors de l'élaboration du Règlement. En conservant un champ d'application ouvert, le Règlement prouve son efficacité en stimulant cette créativité.

Nous soutenons que le Règlement et son application ont favorisé la participation des citoyens, individuellement ou en associations, à la définition et à la mise en œuvre des biens communs urbains. Il évoque des initiatives citoyennes, comme des groupes de parents liés à l'école, des "rues sociales" utilisant Facebook, pour renforcer les liens de voisinage, et des commerçants nocturnes, qui créent des tensions avec les résidents.

La collaboration civique à Kankan, résultant d'un dialogue entre citoyens et administration, favorise l'autonomisation des citoyens. Elle se traduit par le développement de compétences civiques, incluant la préservation des biens communs, la coopération avec d'autres citoyens et les services municipaux, ainsi que la capacité à mobiliser la communauté. L'autonomisation civique requiert une transformation de l'administration municipale pour s'adapter à des citoyens actifs. Bien que le règlement ait le soutien de la direction, son adoption varie selon les services, et la résistance au changement constitue un obstacle majeur. L'autorité locale utilise les demandes de collaboration des citoyens pour encourager ce changement, de manière stratégique ou non.

Deux responsables tels que Responsable de la citoyenneté active et Responsable des affaires institutionnelles et des districts) ont indiqué que la relation entre l'administration municipale et les citoyens a changé, passant d'une simple réponse aux besoins à une collaboration active. Bien que cela soit un défi, une bonne mise en œuvre peut renforcer la crédibilité de l'administration et améliorer sa qualité. Ils ont également mentionné que convaincre les collègues d'adopter un comportement facilitateur était initialement difficile, mais des progrès ont été réalisés dans la culture administrative. Les projets de collaboration civique, axés sur la vie quotidienne des citoyens et générant des résultats rapides, peuvent renforcer la confiance envers l'administration municipale et en améliorer l'efficacité. Ces résultats s'alignent avec d'autres études sur l'engagement citoyen dans les politiques locales, soulignant l'importance des liens communautaires.

La collaboration civique est un élément clé de la citoyenneté affective, où l'engagement est influencé par des motivations émotionnelles et sociales, en plus des raisons intellectuelles et politiques. Par exemple, repeindre un mur vise non seulement à répondre à un besoin, mais aussi à renforcer la fierté et le sentiment d'appartenance à la communauté locale. Ainsi, il est possible de considérer les accords de collaboration comme des manifestations de confiance, tout en s'interrogeant sur leur capacité à mobiliser des citoyens hésitants ou indifférents, en particulier ceux qui s'engagent dans des actions autonomes. Il se questionne sur la capacité de l'administration municipale à repérer et à orienter ces collaborations afin d'influencer les politiques publiques. Un risque est mis en avant :

L'engagement public pourrait accroître la confiance envers les administrations locales, mais également remplacer une participation citoyenne plus significative dans la gouvernance locale.

4.2. Ecologie de la communication dans la collaboration civique

L'écologie de la communication dans la collaboration civique examine les interactions entre acteurs, outils et contextes qui influencent l'engagement des citoyens dans des initiatives communautaires. Elle analyse les dynamiques de communication, les canaux utilisés et les environnements sociaux et culturels, afin de promouvoir une participation active et efficace des citoyens dans les décisions et actions collectives, tout en considérant les facteurs qui peuvent faciliter ou freiner cette collaboration.

L'engagement public à Kankan concernant les biens communs urbains se caractérise par une approche de communication diversifiée, combinant des rencontres en personne, des interactions sur la plateforme civique numérique, et des outils numériques traditionnels comme les courriels. Au cours de la première phase, l'administration a principalement favorisé la communication et l'engagement à travers des réunions en présentiel, tant pour la collaboration civique que pour le développement de la plateforme.

Le Règlement n'a pas été largement diffusé initialement, et l'engagement public a été principalement géré par les districts de la ville, essentiels pour la décentralisation et la collaboration citoyenne. Les Présidents de district ont joué un rôle clé en incitant la participation des réseaux déjà actifs avec l'administration municipale, comprenant des associations et des groupes informels de citoyens. Cela souligne l'importance d'une plateforme numérique pour encourager la participation des citoyens sur le site du Conseil municipal. Un des interviewés fait remarquer que « cette dimension numérique dépasse la simple mise en avant des activités, en établissant un cadre favorable aux échanges. Ces interactions visent à stimuler les propositions des citoyens, à promouvoir le service civique et à renforcer l'engagement civique, tout en favorisant des échanges horizontaux » (Responsable du bureau de l'agenda numérique).

Le défi vise à promouvoir des « actions connectives » citoyennes à travers un espace civique numérique, dépassant les formes d'activisme traditionnelles. Les premiers mois après le lancement de la plateforme ont été consacrés à son amélioration et à l'ajout d'outils adaptés aux besoins des utilisateurs, tout en respectant les valeurs d'inclusion et d'ouverture. La plateforme a été développée de manière collaborative, conformément à sa Charte des Valeurs.

Les citoyens impliqués dans le développement de la plateforme numérique ont identifié des priorités pour améliorer la participation citoyenne. Ils suggèrent de favoriser l'interaction entre utilisateurs et de faciliter la connexion entre les ressources des citoyens et des organisations. Par exemple, le réseau des « rues sociales » pourrait utiliser des outils pour renforcer la coordination civique et encourager l'engagement des citoyens dans l'espace public. En effet, la plateforme numérique cherche à favoriser l'engagement civique en développant des espaces de coordination indépendants de Google et Facebook. Leur objectif est d'utiliser des outils sur une plateforme publique pour soutenir des initiatives urbaines, telles que des appels d'offres et des enquêtes. Dans un avenir proche, la plateforme numérique vise à améliorer la transparence et la collaboration entre citoyens. La prochaine étape consiste à rendre visibles les propositions de collaboration, ce qui facilitera le partage de projets et la collecte de ressources. Cela permettra également de recueillir les avis des citoyens et d'évaluer les biens communs, avant de formuler des propositions de collaboration et de co-concevoir des accords, contribuant ainsi à prévenir les conflits. Ce qui montre qu'il y a la transformation des espaces numériques pour favoriser l'interaction civique, en visant à créer un « citoyen vigilant » qui surveille la sélection des projets d'intérêt public et la crédibilité des autres citoyens. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer l'efficacité de la plateforme dans l'amélioration de la participation citoyenne, des signes positifs et des problèmes apparaissent. Un défi majeur est la gestion des interactions entre les engagements descendantes et ascendantes, car la plateforme numérique est conçue comme un bien commun numérique nécessitant une collaboration active des citoyens.

Les utilisateurs actifs sont encouragés à participer à la gestion de la communauté, mais leur engagement est incertain. Bien que certains membres soient attentifs, il y a un manque de gestionnaires bénévoles, ce qui est courant pour les biens communs. Une approche progressive, en se concentrant sur un utilisateur à la fois et en désignant des porte-parole, serait préférable.

Ce qui met en évidence l'incertitude concernant l'efficacité des gestionnaires de communauté issus du public pour répondre aux attentes du conseil municipal dans la gestion de la plateforme. Cela note également l'importance de considérer les usages imprévus des technologies numériques par les citoyens, experts en réseaux sociaux. Le responsable du bureau de l'agenda numérique alerte sur les risques d'ouverture à des sources externes, soulignant la nécessité d'une approche complète et inclusive pour prévenir des conséquences négatives sur le modèle.

La plateforme numérique soutient la collaboration civique en présentiel sans la remplacer, conformément à des recherches sur l'impact d'Internet sur le capital social. Actuellement, la plateforme favorise peu les interactions en dehors des réseaux citoyens existants, mais elle semble encourager de nouvelles pratiques civiques et redéfinir la participation citoyenne.

5. Discussion et conclusion

La collaboration civique représente une chance d'encourager l'engagement des citoyens dans les politiques locales. Toutefois, il est essentiel d'analyser les enjeux clés et de mener des recherches approfondies, notamment comparatives, en tenant compte des initiatives similaires mises en place par d'autres conseils municipaux italiens concernant les biens communs urbains.

Un enjeu majeur dans la littérature porte sur l'inclusivité réelle de l'engagement public facilité par les technologies numériques (Coleman & Blumler, 2009 ; Coleman & Shane, 2012 ; Firmstone & Coleman, 2015). Cet enjeu s'interroge sur la manière dont les citoyens engagés sont mobilisés et sélectionnés, soulignant que ceux-ci proviennent souvent de réseaux déjà établis, appelés "suspects habituels". Cela soulève des préoccupations quant à leur capacité à représenter efficacement la citoyenneté active. En parallèle, cela pourrait engendrer des politiques de collaboration civique destinées à renforcer la confiance envers l'administration, bien qu'elles cherchent à renforcer la confiance envers l'administration, pourraient paradoxalement réduire son efficacité. L'étude de cas montre une évolution de la participation civique, élargissant les opportunités pour des individus et des problématiques auparavant ignorés. Cela inclut non seulement les citoyens vulnérables, souvent vus comme des bénéficiaires, mais aussi l'émergence de nouveaux modes d'activisme civique, plus informels et individualisés.

L'évolution de la participation citoyenne à la gouvernance locale, soutenue par la réglementation et le réseau civique, reflète des transformations sociétales et culturelles et s'inscrit dans le débat international sur la participation politique dans les démocraties occidentales (Dalton, 2008). Les citoyens collaboratifs, influencés par les médias sociaux, adoptent un individualisme en réseau qui affecte l'engagement civique dans les quartiers urbains (Coleman & Blumler, 2009). Le réseau civique doit renforcer cette dynamique en promouvant des actions connectives (Wellman, 2001) et en favorisant une collaboration consensuelle sur les politiques locales (Hampton, 2016).

Bennett et Segerberg (2012, pp.752-753) soutiennent que s'engager dans une action publique ou un objectif collectif permet d'exprimer sa personnalité et de se valider soi-même, notamment à travers le partage d'idées dans des relations de confiance. Cette connexion peut se créer sans nécessiter l'appartenance à un club, un parti ou une idéologie commune.

L'engagement public à Kankan dans les biens communs urbains implique des individus souvent désillusionnés par la politique traditionnelle, mais attachés à leur communauté (Kreiss, 2015). Cela soulève des inquiétudes concernant une fragmentation de la participation et une diminution de la dimension conflictuelle de la politique, ce qui pourrait affaiblir la capacité d'élaboration politique (Dahlgren, 2014, p.257).

La collaboration civique met l'accent sur des pratiques centrées sur l'individu et requiert de nouvelles compétences civiques, ce qui impacte l'inclusivité de l'engagement public (Dahlgren, 2009, 2013). Dans le contexte numérique, des compétences en communication et un sens de la responsabilité communautaire sont cruciales pour évaluer les propositions citoyennes. Ceux qui maîtrisent ces compétences bénéficient d'un meilleur accès aux opportunités de collaboration, tandis que ceux qui manquent de compétences informatiques sont exclus des interactions civiques. L'expérience de gouvernance collaborative à Kankan met en avant l'engagement citoyen, enrichissant la participation civique locale en valorisant les voix des citoyens et en promouvant des pratiques pour le bien commun. Bien que le modèle d'engagement informatif soit dépassé, les citoyens demeurent principalement observateurs avec des pouvoirs décisionnels limités. Selon Rosanvallon (2008), cette initiative s'inscrit dans la "démocratie d'expression" tout en ouvrant des perspectives vers la "démocratie d'implication" et la "démocratie d'intervention", visant à renforcer l'action collective.

REFERENCES

- Arena, G. (1997). Introduction à l'administration partagée. *Studi parlamentari e di politica costituzionale*, 3^o-4^o trimestre, 117-118, 29-65.
- Bartoletti, R., & Faccioli, F. (Eds.). (2013). *Communication et engagement civique : Médias, espaces publics et processus de participation*. Milan, Italie : Franco Angeli.
- Bennett, W. L. (2008). L'évolution de la citoyenneté à l'ère numérique. Dans W. L. Bennett (Éd.), *La vie civique en ligne : Apprendre comment les médias numériques peuvent impliquer les jeunes* (pp. 1-24). Cambridge, MA : The MIT Press.
- Bennett, W. L., & Segerberg, A. (2012). La logique de l'action connective. *Information, Communication & Society*, 15, 739-768.
- Bobbio, L. (2007). *Administrer avec les citoyens : Voyage à travers les pratiques de participation en Italie*. Naples : Edizioni Scientifiche Italiane.
- Bobbio, L., & Pomatto, G. (2007). L'implication des citoyens dans les décisions publiques [Citizen Involvement in Public Decision-Making]. *Meridiana*, 58, 45-67.

- Carpentier, N. (2011). Médias et participation : Un lieu de lutte idéologique et démocratique. Bristol, Royaume-Uni : Intellect.
- Chadwick, A. (2009). Web 2.0 : Nouveaux défis pour l'étude de l'e-démocratie à une époque d'exubérance informationnelle. *I/S : A Journal of Law and Policy for the Information Society*, 5, 9–42.
- Coleman, S., & Blumler, J. (2009). Internet et citoyenneté démocratique : Théorie, pratique et politique. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Coleman, S., & Firmstone, J. A. (2014). Significations contestées de l'engagement public : Exploration du discours et de la pratique au sein d'un conseil municipal britannique. *Media Culture Society*, 36, 826–844.
- Coleman, S., & Gøtze, J. (2001). Ensemble pour le bowling : Engagement public en ligne dans la délibération politique. Londres, Angleterre : Hansard Society.
- Coleman, S., & Shane, P. M. (Eds.). (2012). Connecter la démocratie : Consultation en ligne et flux de communication politique. Cambridge, MA : The MIT Press.
- Coleman, S., Morrison, D., & Svennevig, M. (2008). Nouveaux médias et efficacité politique. *International Journal of Communication*, 2, 771–791.
- Commission de la Communauté européenne. (octobre 2005). Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité économique et social européen et au Comité des régions — La contribution de la Commission à la période de réflexion et au-delà : Plan-D pour la démocratie, le dialogue et le débat. Récupéré de <https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/plan-d-for-democracy-dialogue-and-debate.html>
- Commission européenne, Standard Eurobarometer 82. (novembre 2014). Opinion publique dans l'Union européenne (Rapport). Consulté sur http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb82/eb82_first_en.pdf
- Couldry, N. (2010). L'importance de la voix : culture et politique après le néolibéralisme. Londres, Angleterre : SAGE.
- Crouch, C. (2004). Post-démocratie. Cambridge, Royaume-Uni : Polity Press.
- Dahlberg, L. (2001). L'Internet et le discours démocratique : Analyse des perspectives des forums délibératifs en ligne pour élargir la sphère publique. *Information, Communication & Society*, 4, 615–633.
- Dahlgren, P. (2009). Médias et engagement politique : Citoyens, communication et démocratie. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Dahlgren, P. (2013). Réinventer la participation : Agence civique et environnement numérique. Dans R. Bartoletti & F. Faccioli (Eds.), *Communication et engagement civique : Médias, espaces publics et processus de participation* (pp. 17–37). Milan, Italie : Franco Angeli.
- Dahlgren, P. (2014). La participation politique en ligne : contingences structurelles et subjectives. *Interactions : Études en communication et culture*, 5, 255–269.
- Dahlgren, P. (2015). Exploration de la sphère publique européenne : participation et cultures civiques. *Quaderni di sociologia*, LIX, 68, 5–21.
- Dalton, R. J. (2008). Normes de citoyenneté et élargissement de la participation politique. *Political Studies*, 56, 76–98.
- Demos & PI. (2014). *Gli Italiani e lo Stato [Les Italiens et l'État]*, Rapport 2014. Consulté sur http://www.demos.it/2014/pdf/3301itasta2014_20141229.pdf
- Firmstone, J., et Coleman, S. (2015). L'engagement public dans les administrations locales : La voix et l'influence des citoyens dans les espaces de communication en ligne. *Information, Communication & Society*, 18, 680–695.
- Hampton, K. N. (2016). Communauté persistante et omniprésente : Les nouvelles technologies de communication et l'avenir de la communauté. *American Behavioral Scientist*, 60, 101–124.
- Hampton, K. N., et Wellman, B. (2003). La vie de voisinage à Netville : Comment Internet soutient la communauté et le capital social dans une banlieue connectée. *City & Community*, 2, 277–311.
- Kreiss, D. (2015). Le problème des citoyens : L'e-démocratie pour une démocratie réellement existante. *Social Media + Society*, 1, 1–11.
- Margetts, H., & Dunleavy, P. (2002). Les obstacles culturels à l'e-gouvernement. Londres, Angleterre : Bureau national d'audit. Consulté à l'adresse suivante : http://www.governmentontheweb.org/sites/governmentontheweb.org/files/Cultural_Barriers.pdf
- Mayntz, R. (1998). Nouveaux défis pour la théorie de la gouvernance (Document de la Chaire Jean Monnet RSC No 98/50). Institut universitaire européen. Consulté à l'adresse suivante : <http://www.uned.es/113016/docencia/spd%20-%20doctorado%202001-02/Introducci%F3n/Mayntz%20governance%20EUI%201998.htm>
- Moini, G. (2012). Théorie critique de la participation : Une approche sociologique. Milan, Italie : Franco Angeli.
- Moss, G., & Coleman, S. (2014). Manœuvres délibératives dans l'obscurité numérique : Politique d'e-démocratie au Royaume-Uni. *The British Journal of Politics and International Relations*, 16, 410–427.
- Norris, P. (2002). Fracture numérique : Engagement civique, pauvreté informationnelle et Internet à l'échelle mondiale. New York, NY : Cambridge University Press.

- Organisation de coopération et de développement économiques. (2001). Les citoyens comme partenaires : Manuel de l'OCDE sur l'information, la consultation et la participation publique dans l'élaboration des politiques. Paris, France : Auteur.
- Organisation de coopération et de développement économiques. (2009). Mettre l'accent sur les citoyens : Engagement public pour de meilleures politiques et services. Paris, France : Auteur.
- Papacharissi, Z. (2010). Une sphère privée : La démocratie à l'ère numérique. Cambridge, Royaume-Uni : Polity Press.
- Putnam, R. D. (1993). Faire fonctionner la démocratie : Traditions civiques dans l'Italie moderne. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Rogers, R. (2004). La politique de l'information sur le web. Cambridge, MA : MIT Press.
- Rondinelli, A. D. (Éd.). (2006). Administration publique et gouvernance démocratique : Des gouvernements au service des citoyens. Publications des Nations Unies. Récupéré de <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un/unpan025063.pdf>
- Rosanvallon, P. (2008). Contre-démocratie : La politique à une époque de méfiance. Cambridge, Royaume-Uni : Cambridge University Press.
- Rosanvallon, P. (2011). Légitimité démocratique, impartialité, réflexivité. Princeton, NJ : Princeton University Press.
- Schudson, M. (1998). Le bon citoyen : Une histoire de la vie civique américaine. New York, NY : Martin Kessler Books.
- Wellman, B. (2001). Lieu physique et cyberspace : L'émergence de l'individualisme en réseau. *International Journal for Urban and Regional Research*, 25, 227–252.
- Wellman, B., Haase, A. Q., Witte, J., & Hampton, K. N. (2001). L'Internet augmente-t-il, diminue-t-il ou complète-t-il le capital social ? Réseaux sociaux, participation et engagement communautaire. *American Behavioral Scientist*, 45, 436–455.
- Wright, S. (2006). Forums de discussion en ligne gérés par le gouvernement : Modération, censure et ombre du contrôle. *The British Journal of Politics and International Relations*, 8, 550–568.